

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 JUILLET 2014

Présents : ABRANOWITCH S. – BOUTET S. – BUCHET C. – CHABROL J.E. – CHERPRENET S. – FARDINI M. – GALLEAZZI J. – GODET V. – LAURENT S. – MARCHAND P. – PENAUD J.P. – PIAT J. – PICARELLI V. – PORTIER Ph. – SIMON D. – TABOURET V. – TRAN V. – VENUAT J.

Absents ayant donné procuration : COUSIN L. – DA SILVA PINTO Th. – DUMAS S. – DUMONT S.

Absent : LAPARRA L.

.....

Personnel communal :

➤ *Création d'emplois :*

❶ Accueil périscolaire :

♦ Sachant que le contrat de la directrice de l'accueil périscolaire sur le poste statutaire a pris fin le 4 juillet, et considérant les besoins du service, un poste temporaire d'adjoint d'animation sera créé du 7 juillet au 27 août pour une durée hebdomadaire de 25 heures. Le poste de direction sera redéfini prochainement et publié en vue de la rentrée afin de tenir compte de la charge de travail liée à la réforme des rythmes scolaires.

♦ A compter du 1^{er} septembre, un poste à pourvoir par un agent sous contrat d'accompagnement dans l'emploi sera créé pour renforcer l'équipe d'animation.

❷ Commune :

Un agent sous contrat d'accompagnement dans l'emploi sera recruté également d'ici le 1^{er} septembre pour les mêmes missions et dans les mêmes conditions que le contrat qui prend fin le 24 août : aide au personnel titulaire intervenant dans les écoles.

➤ *Modification du tableau des effectifs suite à la commission administrative paritaire :*

Le conseil municipal a entériné les avis favorables de la commission administrative paritaire afin de nommer les agents concernés dans les grades correspondants : 1 adjoint technique de 1^{ère} classe et 1 agent de maîtrise principal.

Travaux Grand'rue : déclaration d'un sous-traitant

La proposition de l'entreprise SMTPB - titulaire du marché pour l'aménagement de la Grand'rue - de sous-traiter le poste « béton désactivé » à CENTRALPOSE pour un montant maximum de 5 400 € a été validée par le conseil municipal.

Groupement d'achat gaz naturel : convention avec le SDE

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à un groupement de commandes pour l'« achat de gaz naturel » coordonné par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier afin d'une part, de respecter l'obligation de recourir à un marché à partir de 2015 pour les sites consommant plus de 200 MWH/an de gaz naturel et d'autre part, de bénéficier des meilleurs tarifs.

Bail du local vétérinaire :

Considérant le départ du vétérinaire pour cause de mutation et afin de maintenir l'activité sur la commune, le local communal situé 4 Grand'rue sera loué à compter du 5 juillet 2014 au cabinet vétérinaire CHANTREAU-THIERCY. Le loyer mensuel est maintenu à 213,08 €.

Motion de soutien au Conseil Général :

Le conseil municipal s'est montré défavorable à la suppression du conseil général et apportera son soutien à cette entité en insistant notamment sur le rôle essentiel qu'il détient et en défendant les services départementaux et l'action de ses agents.

Motion de soutien à l'association des maires de France :

L'assemblée a voté une motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

Rapport prix et qualité de l'eau et du SPANC 2013 :

Le rapport sur la qualité de l'eau établi par le SIVOM Rive Gauche du Cher pour l'année 2013 a été approuvé à l'unanimité, de même que celui sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Délégués UDOTSI : désignation d'un titulaire et d'un suppléant :

Serge DUMONT (Titulaire) et Samuel CHERPRENET (Suppléant) ont été désignés pour représenter la commune auprès de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative de l'Allier.

Affaires générales :

- Le maire a fait une présentation de la construction DOM'AULIM située à proximité de la mairie, chantier mené conjointement par la communauté de communes et la société DOM'AULIM.
- La délibération prise en réunion du 11 avril pour autoriser le maire à déléguer des fonctions à ses adjoints sera annulée. Le maire est seul compétent dans ce domaine.
- Jean-Elie CHABROL a été désigné pour occuper les fonctions de délégué à l'accueil des professionnels sur le territoire en lien avec le conseil général.

- L'entreprise DEMESSANT a trouvé un repreneur sur le site actuel et pour les mêmes missions.
- Une délibération sera prise pour régulariser la situation du conseil général dans le cadre de la construction du Centre médico-social afin d'être en concordance avec la réalité du terrain.
- Le relais des assistantes maternelles versera une participation annuelle de 1 300 € pour l'utilisation de la salle des fêtes un jour par semaine en période scolaire.
- Le maire fait un compte rendu du dernier conseil d'école de la primaire.
- Deux containers PENELOPE pour la collecte de textiles seront installés, un aux environs de la salle de sports et le second au village de Beaumont.
- Trois groupes de travail ont été constitués pour les sujets suivants : les travaux futurs de la partie basse de la Grand'rue, l'enfouissement de déchets inertes à la carrière du Pont de Bois et la sécurité routière rue des Vignes.

La prochaine réunion est fixée au lundi 21 juillet à 18 heures.